



LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

DEMANDE de REPORT de RENCONTRE mise à jour du 19 juillet 2013

CHAMPIONNAT RÉGIONAL PAR ÉQUIPES 2014

cocher les cases utiles

MASCULIN
FÉMININ

SENIORS :

SENIORS + :
35 45 55 65

DIVISION :

Poule :

- Lire attentivement les articles 35 à 37 et 72 des Règlements Sportifs énumérant les motifs et les modalités pour demander le report d'une rencontre.


En cas d'indisponibilité de courts couverts à la date prévue par le calendrier ou pour tout autre motif autorisé, le club demandeur (visité) remplit le formulaire et l'envoie au club visiteur, 1 mois avant la date officielle de la rencontre.

Les deux clubs s'étant mis d'accord sur la date de report, le club sollicité adresse la demande au secrétariat de la Ligue, au plus tard 15 jours avant la date initialement prévue pour la rencontre.

Après examen de la demande, la décision (acceptation ou refus) est adressée aux deux clubs concernés.

CLUB DEMANDEUR : **Équipe n°**

Personne à contacter :

NOM, Prénom : 

Adresse :

Date officielle prévue au calendrier : / /

n° journée du Championnat :

Jour et date de Report proposés : **heure :** h

Motif du report :

Signature et cachet du Club demandeur

Date de la demande : / /

CLUB SOLLICITÉ : **Équipe n°**

« Décision du club sollicité »

« Décision de la Ligue de Tennis »

date : / / Signature et cachet du club sollicité

date : / / Signature et cachet de la Ligue

NB. La procédure de « Demande de Report » ne dispense pas le club demandeur d'adresser par la suite une « Feuille de Convocation » au club sollicité (art.36 des Règlements Sportifs).